



HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

Les cours théoriques et cours thématiques spécifiques sont programmés
(selon le nombre de participant) :

Lundi : 9h-12h et 14h-19h

Mardi : 9h-12h et 14h-19h

Thème : 17h 19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-19h

Jeudi : 9h-12h et 14-19h

Vendredi : de 9h-12h et 14h-19h

Samedi : de 9h-12h et 14h-19h

Thème : 9h-10h

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

**LES HORAIRES DES RDV POST PERMIS
VENDREDI
17H00-19H00**

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : TRIBOLET ROMAIN